



**COMPTE-RENDU REUNION EN VISIO-CONFÉRENCE PRÉALABLE AU VOTE ELECTRONIQUE**  
**vote des 3 rapports clôturant l'année 2020 : rapport moral, rapport financier, rapport d'activités**

**Mardi 8 juin 2021**

**Participants :**

**Ordre du jour :**

Présentation des rapports 2020 :

- rapport moral
- rapport financier
- rapport d'activités

La réunion est ouverte à 14h.

1/ Présentation du déroulé de la réunion

Cette réunion en visio-conférence a pour but d'informer les adhérents et sympathisants de l'association autour des rapports de l'année 2020. Elle n'a pas pour but de procéder au vote de ces rapports ; ceux-ci seront soumis au vote des adhérents (78 adhérents à jour de leur cotisation 2021), juste après la réunion, par vote électronique.

Juste après la visio, tous les adhérents recevront un mail via le site Batolilo, avec un lien à usage unique pour les 3 votes : rapport moral, rapport financier, rapport d'activités. Ils ont jusqu'au vendredi 11 juin, à 23h, pour voter. Après la fin du vote, tous les adhérents recevront un second mail pour visualiser les résultats du vote.

Il n'est donc pas nécessaire d'avoir assisté à la réunion en visio-conférence de ce jour pour voter.

Il y aura une seconde AG, en « présentiel », le vendredi 1er octobre 2021 au matin à Autun (71). Ce sera le tout premier temps de nos rencontres Aparr'té, que nous vous présenterons en fin de visio. C'est lors de cette AG que nous élirons le nouveau CA, et que nous vous présenterons le « projet 2021 » et surtout le projet 2022. Nous prendrons aussi un petit temps aujourd'hui en fin de visio pour recueillir vos souhaits, besoins, demandes, remarques et ainsi mieux dessiner les actions de l'année prochaine.

2/ Présentation du rapport moral des coprésident.es

**Lecture est faite du rapport moral 2020 par Jean-Baptiste Benoît, coprésident.**

L'APARR est désormais co-présidée. Nous sommes donc cinq personnes à vous présenter avec plaisir et humilité ce rapport moral consacré à l'exercice 2020.

Plaisir car nous avons hérité d'une association dynamique confortée et portée par les mandataires précédent.es.s. Humilité car il a bien fallu nous réinventer.

Une association dynamique n'étant rien sans une équipe d'exception, nous sommes évidemment redevables envers nos salarié.es.s et services civiques.

Nous voulons remercier et saluer la team APARR et nous voulons leur assurer l'entière confiance du CA .

Nous restons préoccupé-e-s par le bon fonctionnement du quotidien des salariées, nous veillons à conforter leur enthousiasme et implication sans faille dans le suivi et les attributions de l'APARR.

Durant cette année particulière nous avons du composer et faire des choix.

Face à la crise sanitaire et au confinement, l'APARR a su s'adapter et assurer ses missions (DICL / rencontres en ligne, ateliers, travail de veille, actions de lobbying, mise en place d'un nouvel événement)

À l'automne dernier, Astrid CHEVALIER, notre chargée de communication a décidé de prendre un nouvel envol professionnel et a quitté ses fonctions. Ce fut pour nous l'occasion de redéfinir les missions de ce poste et de réviser et renégocier conjointement avec le BAT et le Conseil Régional les modalités de répartition de ce poste partagé avec le BAT. Suite à divers vents contraires et malgré nos efforts le recrutement d'un-e nouve-ille-au salarié à ce poste n'a pu pour le moment aboutir et est reporté.

Cette année nous avons aussi posé les bases d'un nouvel événement que nous souhaitons annuel : l'APARR'Té. Le temps d'un week-end prolongé, ce sera pour nous tous l'occasion de nous réunir et de nous enrichir de nos diversités. Sa première édition se déroulera en octobre prochain à Autun.

L'APARR poursuit donc ses actions afin de faire rayonner la filière cinéma et audiovisuel dans la région. Pour autant, si nous nous attachons à étendre les thèmes du livre blanc, à dynamiser encore davantage la vie de l'association et à promouvoir des propositions nouvelles nous souffrons d'un manque de visibilité et d'un manque de moyens de plus en plus prégnant.

Nous ne voudrions pas à l'avenir être obligé de faire des choix délicats pour maintenir l'ensemble de nos activités.

D'un côté, l'APARR rassemble un enthousiasme et des volontés croissantes de développement.

De l'autre côté, nous sommes en butte à une impossibilité d'élargir le champ d'actions ou de répondre aux sollicitations, faute de moyens attribués par les tutelles.

Nous avons essayé de faire évoluer le budget dans des proportions plus que raisonnables, en fonction de nos besoins et de vos attentes. Aujourd'hui, aucune tutelle n'a apporté de réponses suffisantes à nos demandes de financement. Les faits sont là.

Nous préservons pourtant une continuité de liens et de propositions. Nous sommes évidemment énormément redevables à l'esprit d'initiative et d'adaptation de l'équipe salariée.

Marion, Aurélia, Astrid, Lauriane ont œuvré pour la réussite des ateliers, des programmations et diffusions de la plupart des événements. La coordination des collègues et le suivi des dossiers n'ont pas connu de trêve. Ce travail a demandé de grandes capacités d'adaptation que chacune et chacun peut comprendre.

Nous constatons malgré tout un défaut d'adhésion qu'il est difficile d'analyser. Nous restons attentifs à vos attentes et nous avons besoin de vos retours et soutien.

Notre association doit conforter son essor.

*Aucune remarque ni question n'est faite par les personnes présentes sur ce rapport moral.*

### 3/ Présentation du rapport d'activités par l'équipe salariée et les coprésident.es

**Quelques chiffres généraux :** présentation par Marion Mongour

Informations concernant la gouvernance et l'équipe salariée :

Le Bureau compte 5 coprésident.es : Jean-Baptiste Benoît, Léa Daloz (CIBFC), Edith Farine, Julia Pinget, Didier Rolot.

Le CA compte 8 membres : les 5 coprésident.es, épaulés de Martin Sauvageot, Véronique Trémoureux, Frédéric Roguier (BAT BFC). Le CA compte également un membre associé, Clément Schneider, élu lors de la dernière AG mais reconnu ensuite non-éligible. Il lui a donc été proposé de participer aux discussions du CA sans droit de vote.

L'équipe salariée comptait 4 personnes en 2020 : une coordinatrice (Marion Mongour), une chargée de diffusion (Aurélia Besnard), une chargée de communication (Astrid Chevalier, poste partagé avec le BAT BFC à raison de 60% du temps de travail pour l'APARR, 40% pour le BAT, présente jusqu'à mi-octobre), une chargée de mission ateliers et rencontre pro (Lauriane Jussiau, embauchée en août 2020 à temps partiel 9h/semaine). Les salariées étaient épaulées par un volontaire en service civique autour de *Docs ici, courts là*.

Evolution du nombre d'adhérents : 2020 est notre année record en termes d'adhérents : ils étaient 112 l'année passée (contre 98 en 2019).

A noter : la plupart de nos actions ne sont pas réservées aux adhérents, dans une volonté d'ouverture et de fédération. Mais l'adhésion donne accès à quelques « privilèges » : tarif réduit aux ateliers, accès privilégié à de l'info professionnelle (notamment via les collègues)...

Adhérer, c'est aussi un acte militant, de soutien à la filière et une façon de rendre l'Aparr solide dans la représentation de celle-ci auprès de nos différents partenaires !

A noter, encore l'année passée, une vie associative riche, avec beaucoup de réunions en visio notamment, et une communication très partagée entre les membres du CA.

**Communication :** présentation par Lauriane Jussiau

La communication passe en priorité par le site internet : notamment l'annuaire pour lequel vous voyez ici un diagramme représentant les catégories d'inscrits : on voit qu'il y a beaucoup de personnes physiques : comédiens, techniciens,... Sur l'annuaire, nous avons entamé en 2020 un gros chantier d'actualisation, qui est toujours en cours et repris en partie bénévolement par le « collège techniciens pour nous aider à revoir les fiches concernant chaque métier et remettre tout à jour. Pour le moment les salariées se sont concentrées sur les comédiens qui constituent le corps de métier le plus représenté. 37 fiches ont donc été supprimées car obsolètes (reconversion, déménagement etc.) sur 107 donc près d'un tiers. Ce travail sera évidemment poursuivi dès que l'équipe sera à nouveau au complet !

Newsletters et lettres aux adhérents : nous avons distingué les deux pour communiquer à nos adhérents tous les documents et comptes rendus qui sont disponibles par ailleurs dans vos espaces personnels sur aparr.org.

Flyer de présentation de l'association : édité en 2020 pour présenter nos activités aux nouveaux membres et hors région, il avait été créé pour le festival Entrevue notamment, mais nous l'utilisons volontiers dans nos déplacements divers.

Veille d'informations : travail quotidien et chronophage pour repérer et relayer tous événements et infos sur la filière et tout ce qui peut intéresser nos membres.

Page Facebook : assez suivie, et complétée par un groupe de discussion, plus adapté notamment pour les petites annonces et relayer les informations intra filière, nous encourageons aussi les professionnels à s'en servir pour faire passer leurs infos en « interne ».

Twitter relaye une partie du compte Facebook, auprès d'un public un peu différent.

Instagram : compte créé en 2020, 331 abonnés et nous avons publié beaucoup de stories (le compte Instagram a été laissé en « friche » depuis le départ d'Astrid fin octobre 2020).

**bilan DICL :** présentation par Aurélia Besnard

### **Quelques chiffres en 2020 :**

355 structures inscrites au dispositif : 27 nouvelles en 2020 (8 structures à vocation sanitaire et sociale ; 5 scolaires ; 11 associations ou établissements culturels ; 3 festivals - Ciné Pause, Cinéclate, Docs en goguette).

52 séances dont 14 publiques avec 9 rencontres et 38 privées avec 3 rencontres.

12 rencontres et 16 invités.

19 séances annulées par la crise sanitaire, dont 6 avec rencontres.

19 structures adhérentes : pour rappel, une adhésion obligatoire à l'APARR en tant que membre utilisateur de *Docs ici, Courts là* a été instaurée depuis mai 2019, à hauteur de 10 euros, valable pour une année civile.

### **Poursuite de partenariats :**

- 2 séances du programme de courts métrages régionaux monté en partenariat avec les CIBFC, *Dans les Parages*, ont eu lieu à l'occasion du Festival Cinéclate et du Festival du film d'amour de Saint Amour en présence de Mikael Gaudin, réalisateur des *Dimanches de Jean Désert*.

- Sceni Qua Non : projet avec des lycéens autour du patrimoine. Ateliers de programmation, rencontre avec le réalisateur Marc Perroud + projection-rencontre publique animée par les lycéens à Château Chinon en présence de Marc Perroud et Benoit Bizard autour de leur documentaire *Tant que les murs tiennent*.

- Festival Diversité : annulé en 2020, mais nous avons réussi à reprogrammer une séance avec les volontaires d'Uniscité de Dijon au Cinéma Eldorado, autour du documentaire d'Anne Jochum, *On a beau tuer les hirondelles*, en sa présence.

- Festival Effervescence : traditionnelle séance de « courts métrages région » en présence des équipes et, pour la première fois cette année, une séance documentaire accompagnée de son auteur, le dimanche matin, qui a fait l'objet de séances décentralisées à Tournus et Digoin en présence du réalisateur (Thierry Pouget, *Lignes de vigne*)

## Actions menées pendant le confinement :

- 5 Coups de projo en confinement : rencontres en ligne à l'initiative d'un adhérent, interne au collège auteurs, autour de films d'adhérents.
- la question des droits musicaux a été retravaillée avec la SACEM (définition des conditions, mention sur le site et modification de la convention de participation)
- Au premier confinement, mise en place de la VOD auprès des particuliers, grâce à la générosité des ayants-droits, qui ont accepté que leurs films soient proposés de manière gracieuse au grand public, sur simple inscription. A partir du mois de novembre 2020 : remise en place de la VOD, pendant les six mois suivants, avec cette fois une rémunération symbolique (à hauteur de 50 euros par film et dans la limite de 3 films pour un même ayant-droit) afin de valoriser l'engagement des ayants-droits, et en signe de solidarité dans ce moment difficile. Dès le départ, il avait été stipulé que la VOD ne serait activée que pendant la durée de fermeture des salles de cinéma.
- Mise en place de parcours thématiques autour des films proposés en VOD et enrichis de rencontres en visio avec les réalisateurs (une rencontre en 2020 et 4 en 2021).

## Soirée de lancement :

Les trois soirées initialement prévues début 2020 (Joigny, Château-Chinon, Besançon) ont été annulées, seule celle de Besançon a été reprogrammée en octobre dans le cadre de la première opération « Week-end cinéma en région » à l'Espace, en partenariat avec les 2 Scènes. Cette programmation Région des 2 Scènes, est amenée à se pérenniser.

## Communication :

Nous avons travaillé en 2020 à la nouvelle charte graphique pour l'année 2021, ainsi qu'à la bande annonce réalisée par Yannick Coutheron.

Travail de presse autour de la VOD et des rencontres proposées : interviews et articles dans la PQR.

## Ateliers / rencontres pros : présentation par Lauriane Jussiau

En 2020, pour les raisons que l'on connaît, nous n'avons organisé que 3 ateliers, pour un total de 27 participants. Cela **semble peu** mais c'est une réelle volonté d'offrir des conditions optimales et des petites jauges adaptées à chaque atelier.

Comme d'habitude ce sont donc des journées où l'on se focalise sur une thématique. Les thématiques abordées peuvent être très variées et concerner différents métiers, nous invitons un expert dans le domaine concerné, et nous encourageons nos adhérents à se servir de ces ateliers pour les aider, sur les cas concrets auxquels ils sont confrontés dans leur vie professionnelle.

C'est évidemment aussi l'occasion de belles rencontres entre les acteurs régionaux, qui permet de savoir qui travaille sur quel projet et de créer des opportunités de collaboration, d'entraide etc.

En début d'année, les 16 et 17 janvier, a eu lieu un atelier autour des écritures créatives : un peu particulier puisque en partenariat avec l'UPAD : l'Union Professionnelle des Auteurs de Doublage, cet atelier mélangeait public pro et étudiants de l'Université de Bourgogne qui avaient participé à un séminaire sur les écritures créatives.

Il y avait 3 modules sur deux journées : un sur le doublage (les participants ont réinventé les dialogues d'une scène de *Métropolis*), ensuite un module sur la chanson, où l'idée était de produire un texte de chanson pour une version revisitée du film, et le dernier était consacré à la bande son : sa conception, le bruitage du film etc. Tout cela encadré par 7 intervenants, avec une soirée de restitution publique à l'Athéneum de Dijon.

Ensuite, a eu lieu un atelier d'initiation au montage avec le logiciel Da vinci resolve : le 22 juin à la Coursive (Dijon), animé par Jérôme Huguenin Virchaux, première prise en main du logiciel et petits exercices pratiques pour les non-monteurs, qui peuvent être amenés à utiliser Resolve dans un contexte pro.

Enfin, le 30 juin chez Hophophop à Besançon, un atelier sur les outils du casting, à destination des comédiens, co-animé par Marie Pairis et Christophe Gomes, 2 chargés de casting qui travaillent en région, et qui ont donné conseils et astuces aux comédiens pour construire ou améliorer leurs outils de présentation, en partenariat avec le BAT.

A noter : en solidarité dans ce contexte de crise, tous les ateliers étaient gratuits pour 2020.

Sur les rencontres pro, là aussi beaucoup d'évènements ont été annulés mais quand même de belles choses ont pu avoir lieu en 2020.

Juste avant le premier confinement, nous avons pu organiser une table ronde lors du « Festival Chefs op' en lumière »

de Chalon sur Saône, animée par Tibo Pinsard, où l'on a pu avoir des retours d'expérience d'Elin Kirschfink, Sébastien Goepffert et Virginie Surdej. Cette table ronde a rassemblé 15 personnes.

La journée découverte de la production, à la Coursive à Dijon, animée par Richard Sidi de la Maison du film, et avec la participation des productrices régionales Lucie Fichot et Claude-Sophie Antoine, qui s'est achevée sur une séance de pitch. 28 personnes y étaient présentes, dont nombre de jeunes auteurs que nous ne connaissions pas encore.

Et enfin la formation *Ecrire et développer une websérie documentaire*, organisée en partenariat avec la Maison du film, qui devait initialement se dérouler à Montceau les Mines chez Odil TV, et qui s'est déroulée en visio finalement (cause second confinement). Nous avons proposé à nos adhérents qui voulaient s'inscrire une prise en charge de 200€ par personne et donc un reste à charge pour eux de 150€ sur les 350€ que coutaient cette formation.

### **Talents en court** : présentation par Marion Mongour

Talents en court, qui est un dispositif du CNC décliné en BFC par l'Aparr, est une action en deux temps : d'abord, le Parcours Nouveaux Talents lors d'Entrevues Belfort, en novembre, lors duquel nous accueillons cinq jeunes auteurs. Puis, des résidences d'écriture l'année suivante pour deux d'entre eux.

Les résidences 2020 ont donc concerné deux auteurs, Willy Orr et Cloé Benet, sélectionnés lors d'Entrevues 2019. La première résidence a eu lieu en février à Avigny (89), la seconde en septembre à Saint-Claude (39). La seconde ayant été très décalée, nous avons compensé ce grand temps « vide » par une consultation supplémentaire en visio en juin. Willy et Cloé ont tous deux un producteur à présent !

Le Parcours Nouveaux Talents 2020 a eu lieu en ligne, Entrevues passant entièrement en digital à cause du second confinement. Evidemment, c'était frustrant pour les 5 auteurs accueillis, mais cela a permis de faire un lien avec une autre initiative similaire à la nôtre : l'Atelier de Cinémas 93, qui accompagne 4 jeunes réalisateurs. Le parcours en ligne nous a permis de découvrir, tous ensemble, 6 films, et de faire des rencontres en visio avec chacun des réalisateurs, y compris à l'autre bout du monde !

Ce parcours en ligne a induit évidemment des économies, que nous avons décidé de réinjecter entièrement dans l'accompagnement des auteurs : ainsi, ce sont 3 candidats (et pas 2) qui ont été retenus pour les résidences 2021, et les 2 autres autrices non sélectionnées ont pu bénéficier d'un court accompagnement à l'écriture par Clément Schneider et Martin Sauvageot.

Une action complémentaire a été annulée par le second confinement : la journée Nouveaux talents, prévue en novembre lors du festival Fenêtres sur court (rencontre pro, lectures de scénario par le collectif Face caméra, projections), pour les auteurs de 2019 non bénéficiaires des résidences. Cette action a été remplacée par un court accompagnement à l'écriture des 3 auteurs, par Eric Verat, scénariste.

### **Travail de réseau / vie associative** : présentation par Marion Mongour

D'habitude, nous nous déplaçons beaucoup sur des événements cinéma régionaux afin de mieux connaître les acteurs régionaux, leurs territoires, leurs publics et leurs actions, et sur des événements nationaux pour s'y enrichir d'autres expériences, d'autres visions, et pouvoir en faire profiter le réseau régional. Cette année, évidemment, a été très particulière mais nous avons tout de même pu être présents sur 14 événements régionaux :

- soirée ACID Pop organisée par les Deux Scènes (Besançon), avec apéro APARR
- soirée Les Orageuses à Dijon, avec projection d'un film Docs ici, courts là
- FICA de Vesoul (participation à la journée pro)
- Festival Cinéclate de Gray (présentation du programme de courts métrages Dans les parages)
- Festival du Film d'amour de Saint-Amour (présentation du programme de courts métrages Dans les parages)
- Festival Chefs Op' en lumière de Chalon sur Saône (voir plus haut)
- Festival Effervescence de Mâcon (voir plus haut)
- Réunion en visio autour de la base Film France Talents, organisée par le BAT BFC
- 6 avant-premières de films régionaux à Avallon (*Une femme au coeur de l'illusion* de Tibo Pinsard), Besançon (4 fois : *La grande aventure du Cirque Plume* d'Antoine Page, *Sans toit ni choix* de Stéphane Bonnotte et David Perrot, et *Borderline* d'Antoine Bonzon et Benoit Bizard, *Portraits – filière bois*, d'Emma Prétot), Dijon (films du Collectif Scope)

A ces événements, se sont ajoutés 2 apéros APARR-BAT BFC, tous deux à Besançon :

- en janvier, au Petit Kursaal, en amont d'une soirée ACID Pop
- et en juin, à l'issue de l'atelier « outils du casting ».

Au niveau national, nous avons pu assister à :

- Festival du film court de Clermont-Ferrand,
- réunion d'information sur les actions de la Maison du film (en visio)
- différentes rencontres de la Boucle Documentaire (en visio mais aussi en présentiel, à Paris notamment)
- Territoires d'images, rencontres professionnelles organisées par la PEÑA (Produire en Nouvelle Aquitaine), cette année en visio
- une réunion annuelle avec nos référents au CNC, pour un suivi de nos actions mais également de faire remonter certaines réalités de terrain.

**Travail de réseau / vie associative : vie des collègues** : présentation par les mandataires des différents collègues

### **Collège producteurs.trices : Edith Farine**

Nous nous sommes assez peu vus cette année, chacun et chacune étions préoccupés par le fait de poursuivre nos activités dans les meilleures conditions possibles et retravailler sur les projets décalés. Le collège a travaillé sur les aides liées au COVID et les retours d'expérience des uns et des autres, des échanges plutôt informels autour de cette période particulière, qui a créé de l'entraide. Une enquête sur l'impact de la crise sur les structures de production de BFC a également été menée pendant le premier confinement (remontée au CNC, à la DRAC et à la Région).

Dernièrement, le collège a échangé sur la disponibilité ou présence des techniciens en région : assez faible notamment pour les ingénieurs du son. C'est un problème pour les producteurs qui veulent embaucher des professionnels en région. A voir avec le BAT BFC comment faire des liens sur ces points là.

Il y a aussi un problème d'accessibilité du parc matériel en région qui est remonté via le collège : on pense à l'ARTDAM mais il est compliqué d'avoir accès à ce parc de matériel. Timeprod va mettre en place un parc matériel à Belfort, Vincent Jeannerot, le gérant, a fait des propositions concrètes de location et mise à dispo de matériel.

Il y a eu aussi une demande de Dans la Boucle Production qu'on n'a pas pu prendre en compte cette année : un atelier destiné plutôt aux producteurs de documentaires pour retravailler sur l'écriture des dossiers. On espère à la rentrée concevoir un temps de travail et d'échanges pour comprendre comment être plus performant sur ces écritures du dossier, et surtout sur la façon dont il sont instruits dans les institutions auxquelles on demande des aides.

On salue la mise en place par région du fonds d'aide aux productions associatives.

On souhaiterait aussi que l'aide à la production des projets groupés puisse voir le jour, cette aide serait bienvenue, sélective certes, mais structurelle. Et également, une aide plus affirmée aux projets média (c'est à dire hors circuit habituel de production).

### **Collège auteurs-réalisateurs : Julia Pinget**

Les rencontres de la Boucle Documentaire (septembre et novembre 2021, février et mai 2021)

La Boucle Documentaire est active dans la partie documentaire, fédère 18 associations au national et DOM TOM, et existe depuis 2015. Toutes les associations (dont l'APARR) ont décidé de se fédérer pour mieux poursuivre un travail politique et peser dans les instances décisionnaires (France TV, lieux de concertation et négociation avec CNC).

3 moments forts : mai, septembre, novembre. En mai : grosse mobilisation pour déjouer les velléités de France 3 pour profiter du confinement afin de mettre en place du montage à distance (c'est à dire que le monteur.se puisse travailler seul sans le réalisateur). Septembre : publication d'une étude sur la rémunération des auteurs-réalisateurs de documentaires, en concomitance avec une grosse actualité autour de la réflexion sur la mise en place d'un salaire minimum pour le réalisateur. Novembre : il a été acté de monter la Boucle documentaire en fédération. L'APARR est partie prenante de ce projet.

Il serait intéressant, pour cette fin d'année 2021, de pouvoir faire un premier bilan avec la Région de l'aide dédiée aux projets associatifs. Réponse d'Amandine Thévenin : un peu trop tôt pour le moment, 9 projets déposés lors de la première session, 4 soutenus en janvier ; le prochain comité de lecture aura lieu fin juillet pour la session de mai. Cette réunion de bilan pourra être prévue à partir de septembre.

Les rdv Parcours d'auteurs : Suite à l'AG de septembre 2020, le collège auteurs a émis idée de pouvoir se rencontrer et apprendre à se connaître un peu mieux. A mis en place en distanciel les rdv Parcours d'auteurs : 2 ont eu lieu entre septembre et décembre, 6 réalisateurs de la région ont présenté leur parcours : David Meugnot et Thierry Vallino, Maël Bret et Delphine Ziegler, Anne Jochum et Jérôme Huguenin-Virchaux. Ces rdv ont réuni environ 5-6 personnes à chaque fois. Dispositif qui permet de mieux de se connaître et de faire des échanges de bonnes pratiques, notamment sur l'apport des compétences de chacun. Il ont été mis entre parenthèse sur le premier semestre 21 mais

vont reprendre après Aparr'té .

Le jeudi de l'écriture : tous les dernier jeudi du mois, trois à quatre auteurs proposent un projet d'écriture qui peut aller de l'idée à un projet plus abouti, puis chacun fait des retours croisés sur les projets des autres. Ouvert à tous, en visioconférence.

Le relais d'infos : la liste de diffusion du collège a permis de faire circuler beaucoup d'informations concrètes : webinaires sur l'intermittence ; annonce de l'aide au parcours d'auteur du CNC (aide parue de manière assez confidentielle par ailleurs), et sur les différents enjeux portés par l'APARR. Outils et canal précieux pour les auteurs-réalisateurs.

Les 3 journées « La Fabrique d'un film », suite à une demande et un besoin concret ressorti de l'AG de septembre 2020. Avec un premier temps autour de l'écriture, un deuxième autour de la production, un troisième autour de la post-production. On avait finalisé ce parcours en février, la première journée devait se tenir en avril, mise de côté par le confinement, l'intérêt de ces trois jours d'ateliers était de se rencontrer. Ce n'est que partie-remise !

Obtention d'une aide accessible et dédiée aux associations pour l'aide au DEV et PROD, grâce à la mobilisation des auteurs-réalisateurs notamment, qui offre une vraie ouverture et facilitation pour les auteurs-réalisateurs, souvent accompagnés en milieu rural par des associations. On peut néanmoins noter que ce fonds a été pris sur ceux déjà existants et n'a pas l'objet d'une nouvelle enveloppe, grevant d'autant un fonds d'aide déjà peu doté.

### **Collège arttech (techniciens et artistes interprètes) : Didier Rolot**

Nous nous sommes assez peu vus l'année dernière : une seule fois en visio.

Le collège a rencontré l'ARTDAM suite à la demande d'adhérents pour voir comment régler les problèmes d'accès au matériel, mais l'ARTDAM ne peut sortir du cadre du prêt aux seules collectivités et associations. Les mandataires du collège ont pris rdv en décembre dernier avec Amandine Thévenin pour échanger autour de cette question. Cela pose problème de ne pas pouvoir utiliser, sur les films non commerciaux comme les courts métrages et aidés par la région, ce fonds matériel régional. La région souffre d'un faible volume d'activités qui empêche aussi le développement de solutions de location de matériel.

Question d'une participante : Est-ce que les coproductions avec les associations du territoire pourraient palier à cette problématique d'accès au parc de l'ARTDAM ? Evidemment pas pour des sociétés de production extérieures à la région ! Mais lorsqu'il y a coproduction entre les associations en présence et les producteurs du territoire, dans le sens d'une collaboration vertueuse. En parallèle, l'ouverture de l'aide aux associations répond à la dynamique du territoire, cette aide n'est pas fermée à une association qui mettrait en développement des projets qui seraient ensuite en co-production avec une société...

Attention, il peut y avoir association naturelle sur un projet de création, mais chercher à rentrer dans les clous de l'ARTDAM, de cette manière, semble bizarre.

Pour négocier et éventuellement avoir un parc qui réponde davantage aux besoins de la filière, il faut un volume de location à indiquer à l'ARTDAM, or, c'est très difficile à jauger. Par exemple, il n'y a pas grand-chose en matériel audio et, de toute façon, l'ARTDAM ne va pas à elle seule, palier notre manque cruel d'accès au matériel sur la région, mais pourrait dépanner certains projets. L'idée est de dépanner ponctuellement.

Etant donné les questions récurrentes autour de la connaissance des techniciens en région et l'accès à du matériel de location, il est proposé de **monter une réunion autour de ces questions communes aux collèges producteurs et arttech**, en y associant les acteurs présents sur le territoire : l'ARTDAM, les Ateliers du cinéma, TimeProd, Constance Prod...

Le travail sur l'annuaire des pros devra être poursuivi également, et il faut continuer la veille. Mieux communiquer entre nous pour relancer qui fait quoi, qui a besoin de qui.

**Collège acteurs culturels : Léa Daloz** – Léa étant absente, le bilan est présenté par Aurélia Besnard

Première réunion de ce collège en septembre 2020. Boucle d'échanges pendant le premier confinement, et création d'un tableau récapitulatif des incidences de la crise sur les actions d'éducation aux images notamment.

#### 4/ Présentation du rapport financier 2020 par Jean-Baptiste Benoît, coprésident

**Les charges : 138 314€** (contre 146 111€ en 2019)

Pour chaque sous-catégorie, est indiqué entre parenthèses le pourcentage des charges.

charges de personnel : 91 509€ (66%)

budget maîtrisé : moindre que le prévisionnel (95 458€) - dû au départ d'Astrid en fin d'année (environ 4000 € « économisés »)

Charges de fonctionnement : 11 334€ (8%)

idem, 1200€ de moins que le prévisionnel (surtout dû à un mauvais calcul des dotations aux amortissements, et aux frais télécom en baisse – rationalisation des forfaits mobiles)

Travail de réseau : 4 609€ (3%)

Budget moindre que le prévisionnel (2300€, un tiers de moins) notamment car beaucoup de déplacements annulés.

DICL : 16 893€ (12%)

4000€ de plus que le prévisionnel : notamment à cause du coût de la VOD (environ 3500€, dont 2200€ en droits de diffusion), mais aussi le renouvellement de la charte graphique, la création d'une nouvelle bande annonce.

Ateliers et rencontres pros : 3486€ (2,5%)

1800€ de moins que le prévisionnel : moins d'ateliers, organisation d'une session de formation via la Maison du film mais passage en visio (à cause du second confinement). Compensé avec une prise en charge accrue : ateliers gratuits et prise en charge partielle de la formation pour 3 adhérents (200€/pers sur les 350€ de coût de la formation).

Talents en courts : 9579€ (7%)

1500€ de moins que le prévisionnel : annulation de la journée Nouveaux Talents (1000€), et de la session de pitch à Entrevues (1500€). Mais prise en charge d'un accompagnement accru des auteurs.

Projets partenariaux : 904€ (moins d'1%)

6 séances – projets très amputés par la fermeture des salles de cinéma.  
« Economie » de 1500 euros.

#### **Recettes :**

subventions : elles représentent 96% du budget.

Région : 107 000€ / CNC : 26 500€ / Ville de Dijon : 1000€

Ces trois subventions ont été renouvelées en 2020 à l'identique de 2019.

Ressources propres : augmentation des adhésions de 500€ par rapport à 2019 (900€ de plus que le prévisionnel)

Produits exceptionnels : notamment remboursement des formations des salariées, et intérêts sur le compte d'épargne (merci Jean-Baptiste !).

**Valorisation bénévolat** : 6224€ - c'est l'équivalent de 3 mois et demi à temps plein.

**Prêt France Active** : prêt à taux zéro, contracté en 2019, de 10 000€ sur 3 ans, pour faire face à des soucis de trésorerie récurrents en début d'année, lorsque les subventions de l'année en cours ne sont pas encore versées. Les remboursements effectués sur 2020 représentent 3333€.

**Investissement en matériel** : 0€ cette année.

**Résultat de l'exercice 2020 : + 3074€**

#### 5/ Présentation des rencontres Aparr'té, et discussion autour des projets 2021 et souhaits pour 2022

##### **Aparrté**

Nous nous retrouverons du 1er au 3 octobre à Autun (Saône-et-Loire), pour la première édition des Rencontres Aparr'té. Un événement issu d'une demande des adhérents lors de l'AG de septembre 2020, et monté de façon collective, grâce à un groupe d'une dizaine de personnes (salariées et adhérents bénévoles).

Pendant 2 jours, nous vous proposerons temps d'échanges et de réflexion, projections, rencontres et temps conviviaux.

Pour retrouver toutes les infos des rencontres Aparr'té : <https://www.aparr.org/aparr-te>

L'idée : se retrouver en vrai, se rassembler autour de ce qui nous est cher, montrer une filière riche et dynamique. A la fois une vitrine pour le grand public mais aussi une occasion pour les pros de se retrouver entre eux, échanger autour de leurs problématiques, projets, etc.

Des projections-rencontres à destination du grand public mais aussi des scolaires.

Vendredi matin : AG

Vendredi après-midi : groupe de travail collectif autour de l'écosystème cinéma en se basant sur initiatives et témoignages de pros de la région.

Vendredi soir : projection carte blanche à Folle allure avec 3 courts-métrages en avant-première

Samedi matin : atelier autour de la question de l'écriture

Samedi après-midi : présentation d'un projet documentaire en cours par Les petites caméras + projection-rencontre autour d'un documentaire + atelier autour de la diffusion des films régionaux

Samedi soir : Projection-rencontre *La terre des hommes* + bal

Dimanche midi : brunch de fin !

Cet événement est appelé à « tourner » dans la région : pour 2022, nous rechercherons donc un autre lieu d'accueil, de préférence côté Franche-Comté, et si possible avec un cinéma à proximité !

Sont évoqués : le Lycée Granvelle à Dannemarie sur Crête, près de Besançon (dispose d'un bel amphithéâtre avec programmation cinéma faite par Ecran Mobile), Gray, Montmorot.

### **Assemblée générale – 2021 #2**

L'assemblée générale électorale (lors de laquelle sera élu le prochain CA de l'association) aura lieu en ouverture d'Aparr'té, le vendredi 1er octobre à 10h, au cinéma Arletty.

Le CA se renouvelle toujours en partie, et il reste des postes disponibles ; pensez à présenter votre candidature si cela vous tente ! Vous pouvez joindre les salariées, ou bien les actuels membres du CA, pour en discuter en amont avec nous et peut-être avoir une idée plus précise de ce que cela représente comme engagement.

Lors de cette AG, nous soumettrons aux adhérent.es le projet d'ouvrir l'association aux étudiants en cinéma, avec la création d'une adhésion étudiante à 5€.

**La réunion est clôturée à 16h.**

**Les rapports 2020 sont soumis au vote de l'assemblée générale par voie électronique (via le site Balotilo), et adoptés à la majorité des voix, selon la répartition suivante (43 votants au total) :**

#### **Rapport moral 2020 :**

- 0 voix contre,
- 1 abstention,
- 42 voix pour.

#### **Rapport d'activités 2020 :**

- 0 voix contre,
- 1 abstention,
- 42 voix pour.

#### **Rapport financier 2020 :**

- 0 voix contre,
- 4 abstentions,
- 39 voix pour.

Edith FARINE, Coprésidente

Didier Rolot, Coprésident

